

On capote que son...
Le nombre des élections...
réserve pour un examen...
Les élections...
sont...
au sein...

Au groupe radical unifié

Paris, 2 juin. — Le groupe radical socialiste...
Le nombre des élections...
réserve pour un examen...
Les élections...
sont...
au sein...

NOUVEAU GROUPEMENT PARLEMENTAIRE

Paris, 2 juin. — Sur la convocation de MM. Lefebvre, Leboucq, Candace, un certain nombre de députés d'extrême gauche se sont réunis ce matin pour examiner s'il y a lieu de constituer un nouveau groupe parlementaire en vue de la nomination des grandes commissions.

LES AUGMENTATIONS DE DEPENSES

Paris, 2 juin. — M. Lasies va déposer un projet de résolution réglementaire ayant pour objet de prescrire le scrutin secret pour tous les votes par lesquels la Chambre sera appelée à prononcer sur des augmentations de dépenses.

AU SÉNAT

Paris, 2 juin. — M. Antonin DUBOST président. Le président prononce l'éloge funèbre de M. Antoine Perrier, Adolphe Manjan et de M. de la Motte, sénateurs, décédés, et adresse les condoléances du Sénat à leurs familles. Il est ensuite procédé au tirage au sort des bureaux.

La catastrophe de l'Empress-of-Ireland

Version du capitaine du navire abordeur
Londres, 2 juin. — Le capitaine Andersen, commandant du « Storstad », a fait connaître par l'intermédiaire de son agent, M. Ove, agent de la compagnie à laquelle appartient le navire norvégien, sa version de l'accident. Sur plusieurs points, ses déclarations sont en contradiction avec celles du capitaine Kendall, le commandant de l'« Empress-of-Ireland ».

LES DÉCLARATIONS DU CAPITAINE ANDERSEN

Voici maintenant la version du capitaine Andersen :
« L'« Empress » fut d'abord vu à bâbord du « Storstad ». Nous pouvions apercevoir son feu vert de tribord. Donc, d'après les lois de la navigation, il nous donna le droit de passage. La route de l'« Empress » fut ensuite changée pour lui permettre de nous passer devant le brouillard. Le « Storstad » fut alors contraint de s'écarter de la route de l'« Empress » et de se diriger vers le sud-est. C'est à ce moment que la collision eut lieu. Le « Storstad » fut heurté par le « Empress » et fut projeté sur le côté. Le capitaine Andersen déclara que le « Storstad » n'aurait pas pu éviter la collision si le « Empress » n'avait pas changé de route.

LES DÉCLARATIONS DU CAPITAINE KENDALL

Le capitaine Kendall déclara que le « Storstad » fut vu à tribord du « Empress » et qu'il fut contraint de s'écarter de la route de l'« Empress » et de se diriger vers le sud-est. C'est à ce moment que la collision eut lieu. Le « Storstad » fut heurté par le « Empress » et fut projeté sur le côté. Le capitaine Kendall déclara que le « Storstad » n'aurait pas pu éviter la collision si le « Empress » n'avait pas changé de route.

LES DÉCLARATIONS DU CAPITAINE KENDALL (suite)

Le capitaine Kendall déclara que le « Storstad » fut vu à tribord du « Empress » et qu'il fut contraint de s'écarter de la route de l'« Empress » et de se diriger vers le sud-est. C'est à ce moment que la collision eut lieu. Le « Storstad » fut heurté par le « Empress » et fut projeté sur le côté. Le capitaine Kendall déclara que le « Storstad » n'aurait pas pu éviter la collision si le « Empress » n'avait pas changé de route.

LES DÉCLARATIONS DU CAPITAINE KENDALL (suite)

Le capitaine Kendall déclara que le « Storstad » fut vu à tribord du « Empress » et qu'il fut contraint de s'écarter de la route de l'« Empress » et de se diriger vers le sud-est. C'est à ce moment que la collision eut lieu. Le « Storstad » fut heurté par le « Empress » et fut projeté sur le côté. Le capitaine Kendall déclara que le « Storstad » n'aurait pas pu éviter la collision si le « Empress » n'avait pas changé de route.

LES DÉCLARATIONS DU CAPITAINE KENDALL (suite)

Le capitaine Kendall déclara que le « Storstad » fut vu à tribord du « Empress » et qu'il fut contraint de s'écarter de la route de l'« Empress » et de se diriger vers le sud-est. C'est à ce moment que la collision eut lieu. Le « Storstad » fut heurté par le « Empress » et fut projeté sur le côté. Le capitaine Kendall déclara que le « Storstad » n'aurait pas pu éviter la collision si le « Empress » n'avait pas changé de route.

LES DÉCLARATIONS DU CAPITAINE KENDALL (suite)

Le capitaine Kendall déclara que le « Storstad » fut vu à tribord du « Empress » et qu'il fut contraint de s'écarter de la route de l'« Empress » et de se diriger vers le sud-est. C'est à ce moment que la collision eut lieu. Le « Storstad » fut heurté par le « Empress » et fut projeté sur le côté. Le capitaine Kendall déclara que le « Storstad » n'aurait pas pu éviter la collision si le « Empress » n'avait pas changé de route.

LES DÉCLARATIONS DU CAPITAINE KENDALL (suite)

Le capitaine Kendall déclara que le « Storstad » fut vu à tribord du « Empress » et qu'il fut contraint de s'écarter de la route de l'« Empress » et de se diriger vers le sud-est. C'est à ce moment que la collision eut lieu. Le « Storstad » fut heurté par le « Empress » et fut projeté sur le côté. Le capitaine Kendall déclara que le « Storstad » n'aurait pas pu éviter la collision si le « Empress » n'avait pas changé de route.

Paris, 2 juin. — Le capitaine Andersen...
Le nombre des élections...
réserve pour un examen...
Les élections...
sont...
au sein...

LES DANGERS DE L'AUTO

Terrible collision dans le Lot
Castelmoron-sur-Lot, 2 juin. — L'automobile de M. Féveroux, négociant, qui transportait six personnes, est entrée en collision, non loin de Castelmoron-sur-Lot, avec un autobus qui fait le service de voyageurs entre Agen et Monclar-d'Agénais. Le choc, qui a été terrible, s'est produit au croisement de deux routes. L'automobile, après avoir foncé sur l'autobus, a été fortement déformée, et les six personnes y avaient pris place : Mme et M. Féveroux, leurs deux filles, leur genre et le chauffeur Chénon. Le chauffeur a eu le bras droit mis en lambeaux. Mlle Féveroux a été littéralement enlevée et Mme Féveroux blessée à la partie supérieure de la tête. Du côté de l'autobus, qui transportait cinq voyageurs, une fillette a été légèrement blessée à une jambe.

LES DANGERS DE L'AUTO (suite)

Autre collision près d'Orléans
Orléans, 2 juin. — Une collision s'est produite, la nuit dernière, sur la route de Sarralbe à huit kilomètres d'Orléans, entre trois automobiles, pilotées l'une par M. Jacques, négociant à Jargeau, la seconde par le docteur Molvaux, d'Orléans, et la troisième par le lieutenant-colonel David, du 8^e chasseurs à cheval. Par suite du choc, Mme Jacques a été blessée assez grièvement à la tête. M. et Mme David ont été légèrement contusionnés. Les trois voitures, qui sont gravement endommagées, ont été remorquées à Orléans sur un camion.

Dans la Région

A SECLIN

LES BANDITS SECLINOIS

NOUVELLE DESSENTE DE PARQUET
A SECLIN
M. Delaigle, juge d'instruction, accompagné de M. et Mme Dorothée, est allé ce matin à la recherche de la voiture du lieutenant-colonel David, qui avait été légèrement contusionnée. Les trois voitures, qui sont gravement endommagées, ont été remorquées à Orléans sur un camion.

CHÈZE Mlle DOROTHÉE

M. Delaigle se rendit d'abord, rue de la République, à la recherche de la voiture du lieutenant-colonel David, qui avait été légèrement contusionnée. Les trois voitures, qui sont gravement endommagées, ont été remorquées à Orléans sur un camion.

UNE RESCAPÉE DEVENUE FOLLE

Une femme entièrement dépourvue de vêtements fut trouvée hier se promenant sur les bords du Saint-Laurent, près de Rimoussin. On croit que c'est une Suédoise, passagère de l'« Empress-of-Ireland », qui a gagné la côte en se soutenant à une épave et devenue folle par suite de ses souffrances.

MURDRES MYSTÉRIEUX

A VILLEJUIF
Paris, 2 juin. — M. Alexis Lécuyer, trentenaire, mécanicien dentiste, vint de quitter hier soir vers 10 heures le débit, via le numéro 10 de la rue de la Pompe, à Villejuif, quand plusieurs détonations retentirent. Des passants étant accourus trouvèrent M. Lécuyer étendu inanimé sur la chaussée. L'état du blessé était tel qu'il dut être transporté d'urgence à l'hospice de Bicêtre, où M. Fresnel, commissaire de police de Villejuif, se rendit pour l'inspecter. M. Lécuyer déclara au magistrat qu'il avait remarqué, au moment où il sortait du débit, deux hommes qui se battaient au revolver dans un terrain vague. M. Lécuyer s'était précipité pour les séparer. Mais alors les deux inconnus avaient tiré à quatre reprises dans sa direction. Deux balles avaient atteint M. Lécuyer à l'épaule droite et les deux autres au cou et à l'oreille gauche.

LE RETOUR A LA GARE

Pendant le trajet de l'école à la gare, les deux bandits et leurs gardes-corps furent suivis par une foule de plus de trois cents personnes.

Paris, 2 juin. — Le capitaine Andersen...
Le nombre des élections...
réserve pour un examen...
Les élections...
sont...
au sein...

La crise ministérielle

Le général Joffre et les "3 ans"

Le « Temps » publie les lignes suivantes de son correspondant à Perpignan :
« Nous avons pu interroger hier un familier du général Joffre qui, on le sait, est originaire des Pyrénées Orientales. Le généralissime nous a déclaré notre interlocuteur qui est de retour de Paris et qui est bien au courant de ses intentions, donnerait immédiatement sa démission de chef d'état-major général de l'armée si la nouvelle Chambre manifestait son intention de revenir à la loi de deux ans. Le généralissime Joffre estime la loi de trois ans indispensable à la sauvegarde et au salut de la patrie. Cette décision, portée à la connaissance du président du Conseil, n'aurait pas été sans influencer sur M. Doumergue, qui, d'ailleurs, depuis son arrivée au quai d'Orsay, était de plus en plus convaincu, lui aussi, de la nécessité du maintien de la loi de 3 ans ».

Un démenti officiel

Paris, 2 juin. — A propos de cette note du « Temps », le ministère de la Guerre nous communique la note suivante :
« Une information d'un journal de ce soir prête au général Joffre une déclaration à laquelle il est totalement étranger. Si le général Joffre avait eu à faire connaître l'attitude qu'il tiendrait dans le cas où une loi de trois ans serait portée à la loi de deux ans, c'est à son chef direct, le ministre de la Guerre et au président du Conseil qu'il aurait exprimé son sentiment et non à la presse. Le général Joffre n'a fait aucune communication de ce genre ».

La crise et l'opinion anglaise

On lit dans le « Temps » :
« L'opinion anglaise suit avec anxiété le développement de la crise ministérielle française. Les questions de personnes ne la préoccupent guère. Ce qui la préoccupe avant tout, c'est la question du service militaire. Dans l'ensemble, on ne peut croire que le nouveau ministère ose toucher à la loi de trois ans. Le « Times » rappelle ce matin le passage de la lettre de M. Lavissee, relative à cette question, et où il précisait que, même en supposant que le gouvernement fut composé d'hommes hostiles à la loi de trois ans, il n'oserait faire plus que de donner de vagues promesses d'établir un nouveau système à la première occasion, et qu'en attendant la loi serait maintenue. Le « Times » semble croire que c'est en effet la solution la plus probable. Le « Times » fait remarquer en outre que le président de la République a une tâche très délicate à accomplir. Il n'est pas facile de comprendre comment peut être constitué le nouveau gouvernement ni comment celui-ci pourra résoudre les divers graves problèmes que comportent les difficultés très sérieuses de la situation financière ».

Pour revenir aux "deux ans"

Des la rentrée des Chambres il faut qu'un député réexamine l'ensemble des propositions suivantes :
1. La classe 1913 sera libérée au mois d'octobre 1915.
2. Il sera créé au chef-lieu de canton et dans certaines communes un enseignement post-régimentaire, auquel les réservistes seront convoqués un dimanche matin tous les mois.
3. Les deux appels de vingt-trois et de dix-sept jours seront remplacés par cinq appels de huit jours échelonnés de deux en deux ans.
4. Les appels seront réglés, non par classes de recrutement, mais par unités, tous les réservistes d'une même unité étant convoqués en même temps.
5. Les réservistes qui, lors d'une de ces convocations fera preuve d'un entraînement physique insuffisant, sera convoqué l'année suivante, pour une période supplémentaire de six mois.
6. La main-d'œuvre civile sera substituée dans les corps à la main-d'œuvre militaire. A défaut de cette substitution, qui pourrait être onéreuse pour l'Etat, tous les soldats seront employés, en hiver le matin, et de l'après-midi, aux services généraux du corps. Tous assisteront aux exercices et manœuvres pendant l'autre demi-journée.
7. Les réservistes qui compléteront les unités du temps de paix seront pris, quel que soit leur âge, parmi ceux dont la résidence est la plus rapprochée.
Les réservistes qui formeront des unités de deuxième ligne seront pris quelque soit leur âge, parmi ceux dont la résidence est la plus éloignée.

LA COMBINAISON VIVIANI

Paris, 2 juin. — En l'absence de toute indication résultant d'un vote du Parlement, le président de la République a résolu, on le sait, de s'entretenir de la situation avec quelques hommes politiques et c'est seulement au plus tard dans l'après-midi de demain qu'il sera appelé à constituer le Cabinet. M. Poincaré n'a encore laissé pressentir à personne le choix qu'il sera amené à faire. Toutefois, il faut bien constater que les milieux parlementaires inclinent fortement aujourd'hui à croire à la constitution éventuelle d'un Cabinet de coalition dirigé par M. René Viviani, ministre de l'Instruction publique du Cabinet Doumergue, et déjà, durant toute l'après-midi, dans les couloirs du Palais Bourbon, on a mis en avant des futurs collaborateurs du futur président du Conseil ; avant même que celui-ci ait reçu l'investiture du chef de l'Etat, on se préoccupait de la répartition des portefeuilles.

Un ingénieur capturé par des brigands

Constantinople, 2 juin. — M. Luolen Tack, ingénieur agronome, qui exploite une ferme près de Thyra, sur le chemin de fer de Smyrne à Afion, a été enlevé par une bande de brigands. Cette bande demande, pour le remettre en liberté, une rançon de 125,000 francs. Le gouvernement a envoyé des gendarmes à la poursuite des brigands et a pris des mesures pour sauvegarder la vie du prisonnier.

Crise présidentielle à la Douma

Saint-Petersbourg, 2 juin. — Une crise présidentielle a éclaté aujourd'hui à la Douma. Les opposants, soutenus par la majorité de droite, ayant élu un membre de leur parti, M. Protopopov, vice-président de l'Assemblée, au remplacement de M. Romanov, démissionnaire à la suite des scandales parlementaires. M. Rodzianko, président de la Douma, n'a pas pu empêcher Protopopov d'occuper le poste auquel il avait été appelé par la majorité de droite.

Crise présidentielle à la Douma (suite)

La démission de M. Rodzianko a été suivie de celle de M. Varon, secrétaire principal adjoint, et de M. Rjevsky, secrétaire de la présidence. On croit généralement que la droite réalisera demain M. Rodzianko.

Paris, 2 juin. — Le capitaine Andersen...
Le nombre des élections...
réserve pour un examen...
Les élections...
sont...
au sein...

L'amour et le revolver

DRAME SANGLANT A L'ORIENT
Lorient, 2 juin. — On a découvert ce matin, dans une chambre garnie, place du Morbihan, le cadavre de M. Louis Denis, ingénieur, 24 ans, originaire d'Angoulême. L'enquête a établi que Denis, qui dirigeait la construction d'un nouveau barrage de chemin de fer départemental du Morbihan, devait quitter son amie Marguerite Junquet, avec laquelle il vivait depuis son service militaire accompli à Angoulême, pour épouser la fille d'un usinier d'Hennebont. La maîtresse délaissée acheta un revolver et pendant le sommeil du jeune homme, lui tira deux balles, l'une dans la région du cœur, et l'autre à la tempe droite ; elle retourna ensuite son arme contre elle-même et se tira une balle qui traversa la tête de part en part. Le secret a été tenu par la justice.

A la Ligue des Droits de l'Homme

La réception des Congressistes de Lille à Bruxelles
Bruxelles, 2 juin. — Invités par la Ligue belge des Droits de l'Homme, les congressistes de Lille sont arrivés à Bruxelles aujourd'hui. Un déjeuner leur fut offert, auquel participèrent MM. Ferdinand Buisson, Camille Bouglé, Gabriel Scaillet, Cautiez, le citoyen Montet, député, Guernut, etc. Parmi les personnalités belges présentes, citons : MM. Georges Lorand, député radical, président de la Ligue, Vandervelde, Royer, Waters, députés, Vinck, sénateur, Jeanson, Féron, députés radicaux, Emile Verhaeren.

Les élections contestées. — Celle de M. Vandame est réservée pour examen ultérieur.

Paris, 2 juin. — La Chambre ne s'élevait pas aujourd'hui ; les couloirs ont été cependant réservés aux bureaux et à leurs sous-commissions pour vérification des pouvoirs. On a validé à tour de bras ; plus de cinq cents rapports favorables ont été insérés demain matin au Journal Officiel. 79 élections ont donné lieu à des contestations et ont été réservées pour un examen ultérieur. Parmi elles se trouvent celles de MM. Storn à Casella, VANDAME, dans la première circonscription de Lille, Boulanger dans la troisième circonscription de Boulogne ; Sibuel à Albertville ; Petitjean, dans la 2^e circonscription de l'Isère arrondissement de Paris ; Magniez, à Péroneux ; Henri Simon, dans la première circonscription de Castres, etc. (Agence « l'Information »).

LA CONQUÊTE DE L'AIR

Le circuit marocain
Rabat, 2 juin. — L'arrivée de la première étape du Circuit marocain a eu lieu ce matin. Le départ avait été donné à 7 heures à Casablanca. La première voiture arriva à 8 heures 20 minutes, couvrant le parcours en 1 heure 10 minutes. Sur vingt-six partants, quatre ont abandonné, deux ont capoté. Un chauffeur a été légèrement blessé. Un contrôleur, le lieutenant Dumagry, du 1^{er} régiment, a eu deux côtes enfoncées. Il a été transporté à l'hôpital. Son état est satisfaisant.

Le rapprochement franco-allemand

Berlin, 2 juin. — Le congrès des instituteurs allemands s'est ouvert le 1^{er} juin à Kiel. Au cours de la séance de clôture, les congressistes ont fait un très chaleureux accueil aux instituteurs français Montjont et Chambon, de Paris, membres du comité de l'Association des instituteurs français. En leur discours, l'un de ces deux messieurs déclara que le congrès de Kiel n'était pas exclusivement une affaire allemande puisqu'on discutait les questions intéressant les professeurs de écoles primaires de tous les pays. « Nous vous apportons, dit-il, les cordiales salutations de nos collègues français. Ils ont la volonté de collaborer avec leurs camarades allemands à la réalisation de notre idéal de paix et de concorde (bravo). Nous voudrions élargir à nos enfants les maux dont nous sommes aujourd'hui guéris. Nous n'oublions jamais la grande influence que nos deux pays exercent l'un sur l'autre. » Les instituteurs français invitèrent ensuite les instituteurs allemands à venir au congrès de Casablanca, où ils seraient reçus par plusieurs délégués étrangers prisent la parole.

Explosion dans une usine

UN MORT. — DEUX BLESSÉS
Paris, 2 juin. — Un grave accident s'est produit ce soir, à six heures, dans un atelier 14 de la usine de galvanoplastie et décapage Ziegler, 98, rue des Boulets. Un tube de gaz carbonique qui fuyait réchauffa pour augmenter la pression des bouteilles d'air insuffisamment chargés, a fait explosion, blessant trois ouvriers qui travaillaient à cette manipulation. L'un d'eux est mort en arrivant à l'hôpital Saint-Antoine et a subi une fracture du bras droit et est blessé à la tête. Le troisième a été blessé aux pieds.

Terrible accident d'auto dans l'Yonne

Auxerre, 2 juin. — Une automobile venant de Genève, filait sur la route nationale entre Auxerre et Aignolay, à une allure de près de cent kilomètres à l'heure, quand un bouillon de la direction sauta. La voiture fut précipitée contre un arbre de la route. Un choc terrible se produisit. M. Maurice Dollfus, habitant boulevard Flaudrin, 3, à Paris, propriétaire de la voiture, qui tenait le volant, eut la hanche brisée et diverses contusions. M. Georges Van Ysen, habitant 8, rue Gustave Doré, reçut une violente commotion cérébrale et est dans le coma. Son état est désespéré. M. Willie Rottenstein, compositeur de musique, habitant 6, rue Robert Estienne, et M. Anatole Fernet, chauffeur, sont gravement blessés. On craint que M. Fernet n'ait une fracture du crâne.

Etats-Unis et Mexique

UN ATTENTAT CONTRE HUERTA
Veracruz, 2 juin. — Un anglais arrivé ce matin venant de Mexico rapporta qu'un groupe d'étudiants a fait feu sur le général Huerta lorsqu'il se trouvait dans le district de Santa Juliana. Cinq des étudiants ont été exécutés.

LES DRAMES DE L'AIR

Milan, 2 juin. — Un aviateur nommé Cavasio, pendant des évolutions sur un hydravion, a été précipité dans l'eau et s'est noyé.

Dernières Nouvelles RÉGIONALES

A Lys-les-Lanoy

Tombé d'un tramway

UN SOLDAT SE FRACTURE LE CRÂNE
René Masse, soldat au 16^e d'infanterie, domicilié à Waireux, rue Monge, est tombé d'un tramway en marche, rue du Bois et a été relevé sans connaissance et portant à la tête de multiples blessures faisant craindre une fracture du crâne. Le docteur Caudmond, mandé immédiatement, vint lui donner des soins et déclara que ses blessures sont graves et qu'il est probable qu'il mourra.

Paris, 2 juin. — Le capitaine Andersen...
Le nombre des élections...
réserve pour un examen...
Les élections...
sont...
au sein...

La crise ministérielle

Le général Joffre et les "3 ans"

Le « Temps » publie les lignes suivantes de son correspondant à Perpignan :
« Nous avons pu interroger hier un familier du général Joffre qui, on le sait, est originaire des Pyrénées Orientales. Le généralissime nous a déclaré notre interlocuteur qui est de retour de Paris et qui est bien au courant de ses intentions, donnerait immédiatement sa démission de chef d'état-major général de l'armée si la nouvelle Chambre manifestait son intention de revenir à la loi de deux ans. Le généralissime Joffre estime la loi de trois ans indispensable à la sauvegarde et au salut de la patrie. Cette décision, portée à la connaissance du président du Conseil, n'aurait pas été sans influencer sur M. Doumergue, qui, d'ailleurs, depuis son arrivée au quai d'Orsay, était de plus en plus convaincu, lui aussi, de la nécessité du maintien de la loi de 3 ans ».

Un démenti officiel

Paris, 2 juin. — A propos de cette note du « Temps », le ministère de la Guerre nous communique la note suivante :
« Une information d'un journal de ce soir prête au général Joffre une déclaration à laquelle il est totalement étranger. Si le général Joffre avait eu à faire connaître l'attitude qu'il tiendrait dans le cas où une loi de trois ans serait portée à la loi de deux ans, c'est à son chef direct, le ministre de la Guerre et au président du Conseil qu'il aurait exprimé son sentiment et non à la presse. Le général Joffre n'a fait aucune communication de ce genre ».

La crise et l'opinion anglaise

On lit dans le « Temps » :
« L'opinion anglaise suit avec anxiété le développement de la crise ministérielle française. Les questions de personnes ne la préoccupent guère. Ce qui la préoccupe avant tout, c'est la question du service militaire. Dans l'ensemble, on ne peut croire que le nouveau ministère ose toucher à la loi de trois ans. Le « Times » rappelle ce matin le passage de la lettre de M. Lavissee, relative à cette question, et où il précisait que, même en supposant que le gouvernement fut composé d'hommes hostiles à la loi de trois ans, il n'oserait faire plus que de donner de vagues promesses d'établir un nouveau système à la première occasion, et qu'en attendant la loi serait maintenue. Le « Times » semble croire que c'est en effet la solution la plus probable. Le « Times » fait remarquer en outre que le président de la République a une tâche très délicate à accomplir. Il n'est pas facile de comprendre comment peut être constitué le nouveau gouvernement ni comment celui-ci pourra résoudre les divers graves problèmes que comportent les difficultés très sérieuses de la situation financière ».

Pour revenir aux "deux ans"

Des la rentrée des Chambres il faut qu'un député réexamine l'ensemble des propositions suivantes :
1. La classe 1913 sera libérée au mois d'octobre 1915.
2. Il sera créé au chef-lieu de canton et dans certaines communes un enseignement post-régimentaire, auquel les réservistes seront convoqués un dimanche matin tous les mois.
3. Les deux appels de vingt-trois et de dix-sept jours seront remplacés par cinq appels de huit jours échelonnés de deux en deux ans.
4. Les appels seront réglés, non par classes de recrutement, mais par unités, tous les réservistes d'une même unité étant convoqués en même temps.
5. Les réservistes qui, lors d'une de ces convocations fera preuve d'un entraînement physique insuffisant, sera convoqué l'année suivante, pour une période supplémentaire de six mois.
6. La main-d'œuvre civile sera substituée dans les corps à la main-d'œuvre militaire. A défaut de cette substitution, qui pourrait être onéreuse pour l'Etat, tous les soldats seront employés, en hiver le matin, et de l'après-midi, aux services généraux du corps. Tous assisteront aux exercices et manœuvres pendant l'autre demi-journée.
7. Les réservistes qui compléteront les unités du temps de paix seront pris, quel que soit leur âge, parmi ceux dont la résidence est la plus rapprochée.
Les réservistes qui formeront des unités de deuxième ligne seront pris quelque soit leur âge, parmi ceux dont la résidence est la plus éloignée.

LA COMBINAISON VIVIANI

Paris, 2 juin. — En l'absence de toute indication résultant d'un vote du Parlement, le président de la République a résolu, on le sait, de s'entretenir de la situation avec quelques hommes politiques et c'est seulement au plus tard dans l'après-midi de demain qu'il sera appelé à constituer le Cabinet. M. Poincaré n'a encore laissé pressentir à personne le choix qu'il sera amené à faire. Toutefois, il faut bien constater que les milieux parlementaires inclinent fortement aujourd'hui à croire à la constitution éventuelle d'un Cabinet de coalition dirigé par M. René Viviani, ministre de l'Instruction publique du Cabinet Doumergue, et déjà, durant toute l'après-midi, dans les couloirs du Palais Bourbon, on a mis en avant des futurs collaborateurs du futur président du Conseil ; avant même que celui-ci ait reçu l'investiture du chef de l'Etat, on se préoccupait de la répartition des portefeuilles.

Un ingénieur capturé par des brigands

Constantinople, 2 juin. — M. Luolen Tack, ingénieur agronome, qui exploite une ferme près de Thyra, sur le chemin de fer de Smyrne à Afion, a été enlevé par une bande de brigands. Cette bande demande, pour le remettre en liberté, une rançon de 125,000 francs. Le gouvernement a envoyé des gendarmes à la poursuite des brigands et a pris des mesures pour sauvegarder la vie du prisonnier.

Crise présidentielle à la Douma

Saint-Petersbourg, 2 juin. — Une crise présidentielle a éclaté aujourd'hui à la Douma. Les opposants, soutenus par la majorité de droite, ayant élu un membre de leur parti, M. Protopopov, vice-président de l'Assemblée, au remplacement de M. Romanov, démissionnaire à la suite des scandales parlementaires. M. Rodzianko, président de la Douma, n'a pas pu empêcher Protopopov d'occuper le poste auquel il avait été appelé par la majorité de droite.

Crise présidentielle à la Douma (suite)

La démission de M. Rodzianko a été suivie de celle de M. Varon, secrétaire principal adjoint, et de M. Rjevsky, secrétaire de la présidence. On croit généralement que la droite réalisera demain M. Rodzianko.

Paris, 2 juin. — Le capitaine Andersen...
Le nombre des élections...
réserve pour un examen...
Les élections...
sont...
au sein...

L'amour et le revolver

DRAME SANGLANT A L'ORIENT
Lorient, 2 juin. — On a découvert ce matin, dans une chambre garnie, place du Morbihan, le cadavre de M. Louis Denis, ingénieur, 24 ans, originaire d'Angoulême. L'enquête a établi que Denis, qui dirigeait la construction d'un nouveau barrage de chemin de fer départemental du Morbihan, devait quitter son amie Marguerite Junquet, avec laquelle il vivait depuis son service militaire accompli à Angoulême, pour épouser la fille d'un usinier d'Hennebont. La maîtresse délaissée acheta un revolver et pendant le sommeil du jeune homme, lui tira deux balles, l'une dans la région du cœur, et l'autre à la tempe droite ; elle retourna ensuite son arme contre elle-même et se tira une balle qui traversa la tête de part en part. Le secret a été tenu par la justice.

A la Ligue des Droits de l'Homme

La réception des Congressistes de Lille à Bruxelles
Bruxelles, 2 juin. — Invités par la Ligue belge des Droits de l'Homme, les congressistes de Lille sont arrivés à Bruxelles aujourd'hui. Un déjeuner leur fut offert, auquel participèrent MM. Ferdinand Buisson, Camille Bouglé, Gabriel Scaillet, Cautiez, le citoyen Montet, député, Guernut, etc. Parmi les personnalités belges présentes, citons : MM. Georges Lorand, député radical, président de la Ligue, Vandervelde, Royer, Waters, députés, Vinck, sénateur, Jeanson, Féron, députés radicaux, Emile Verhaeren.

Les élections contestées. — Celle de M. Vandame est réservée pour examen ultérieur.

Paris, 2 juin. — La Chambre ne s'élevait pas aujourd'hui ; les couloirs ont été cependant réservés aux bureaux et à leurs sous-commissions pour vérification des pouvoirs. On a validé à tour de bras ; plus de cinq cents rapports favorables ont été insérés demain matin au Journal Officiel. 79 élections ont donné lieu à des contestations et ont été réservées pour un examen ultérieur. Parmi elles se trouvent celles de MM. Storn à Casella, VANDAME, dans la première circonscription de Lille, Boulanger dans la troisième circonscription de Boulogne ; Sibuel à Albertville ; Petitjean, dans la 2^e circonscription de l'Isère arrondissement de Paris ; Magniez, à Péroneux ; Henri Simon, dans la première circonscription de Castres, etc. (Agence « l'Information »).

LA CONQUÊTE DE L'AIR

Le circuit marocain
Rabat, 2 juin. — L'arrivée de la première étape du Circuit marocain a eu lieu ce matin. Le départ avait été donné à 7 heures à Casablanca. La première voiture arriva à 8 heures 20 minutes, couvrant le parcours en 1 heure 10 minutes. Sur vingt-six partants, quatre ont abandonné, deux ont capoté. Un chauffeur a été légèrement blessé. Un contrôleur, le lieutenant Dumagry, du 1^{er} régiment, a eu deux côtes enfoncées. Il a été transporté à l'hôpital. Son état est satisfaisant.

Le rapprochement franco-allemand

Berlin, 2 juin. — Le congrès des instituteurs allemands s'est ouvert le 1^{er} juin à Kiel. Au cours de la séance de clôture, les congressistes ont fait un très chaleureux accueil aux instituteurs français Montjont et Chambon, de Paris, membres du comité de l'Association des instituteurs français. En leur discours, l'un de ces deux messieurs déclara que le congrès de Kiel n'était pas exclusivement une affaire allemande puisqu'on discutait les questions intéressant les professeurs de écoles primaires de tous les pays. « Nous vous apportons, dit-il, les cordiales salutations de nos collègues français. Ils ont la volonté de collaborer avec leurs camarades allemands à la réalisation de notre idéal de paix et de concorde (bravo). Nous voudrions élargir à nos enfants les maux dont nous sommes aujourd'hui guéris. Nous n'oublions jamais la grande influence que nos deux pays exercent l'un sur l'autre. » Les instituteurs français invitèrent ensuite les instituteurs allemands à venir au congrès de Casablanca, où ils seraient reçus par plusieurs délégués étrangers prisent la parole.

Explosion dans une usine

UN MORT. — DEUX BLESSÉS
Paris, 2 juin. — Un grave accident s'est produit ce soir, à six heures, dans un atelier 14 de la usine de galvanoplastie et décapage Ziegler, 98, rue des Boulets. Un tube de gaz carbonique qui fuyait réchauffa pour augmenter la pression des bouteilles d'air insuffisamment chargés, a fait explosion, blessant trois ouvriers qui travaillaient à cette manipulation. L'un d'eux est mort en arrivant à l'hôpital Saint-Antoine et a subi une fracture du bras droit et est blessé à la tête. Le